

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 82, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et États-Unis.....1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE.

J. MONIER, Directeur.

Représenté en France par:

LES COMPTOIRS COMMERCIAUX FRANÇAIS

58 rue des Petites Ecuries, Paris.

MONTREAL, 14 JUIN 1889.

ACTUALITES

Des rapports faits à l'association des fabricants de conserves alimentaires, il résulte que la récolte de fruits et de légumes a été compromise dans les comtés de Norfolk, Welland, Prince Edouard, Niagara, Essex etc. Les pommes, les cerises, les prunes, les raisins, les tomates, le blé d'inde ont souffert.

L'association a augmenté le prix du blé d'inde au minimum de 92½c. et elle a décidé de ne pas faire de ventes par contrat avant que la saison soit plus avancée.

Une maison de Toronto, la maison Eby, Blain & Cie, ayant fait le calcul de ce que lui coûteraient les timbres pour la distribution par la poste, à 2c par lettre, sa correspondance dans la ville, a trouvé qu'il lui serait plus économique de faire faire cette distribution par un de ses employés. Elle a, en conséquence, revêtu un de ses petits commissionnaires d'un pimpant uniforme avec une casquette galonnée et portant le nom de la maison en lettres brodées en fil d'or, et lui font distribuer la plus grande partie de leurs lettres pour Toronto.

Il est clair que si le gouvernement promettait à des particuliers de faire ce service, il y aurait vite des gens qui s'en chargeraient à un taux inférieur à 2c. Ce qui prouve que le taux de 2c. est trop élevé et couvre plus que le coût réel de la distribution.

Les liquidateurs de la Banque Maritime paient depuis mardi dernier dividende de 10 % aux porteurs de billets de la banque qui se trouvent ainsi complètement remboursés. Une fois ces créanciers privilégiés désintéressés, il restera peut-être un ou deux pour cent pour les créanciers ordinaires.

La faillite de la banque date de trois ans, et le fait qu'il a fallu si longtemps pour pouvoir racheter les billets est un argument très sérieux en faveur de ceux qui désirent un chargement dans la loi des banques afin de donner plus de garantie aux porteurs de billets.

On sait que les chartes actuelles des banques expirent en 1891. Il est probable, par conséquent que la discussion commencera dès la prochaine session du parlement fédéral.

La ville de St-Jean, N. B. veut célébrer l'ouverture de la "Ligne Courte" qui la met à 18 heures seulement de Montréal ainsi que l'annexion de son grand faubourg Portland, par un Carnaval d'été.

Le programme que publie le *Globe* de St-Jean est très attrayant

il comprend la série ordinaire de jeux, la crosse, balle, tenus, procession avec chars allégoriques, régattes, feu d'artifice dans le port course de chevaux etc. Il aura surtout ce qui sort de l'ordinaire, une exposition d'électricité dans une splendide bâtisse dont le plan est grandiose et fera honte aux citoyens de Montréal quand ils reviendront et passeront près de nos terrains d'exposition sur l'avenue Mont-Royal.

Nous reviendrons sur le sujet, car le voyage à St Jean, N. B. du 22 au 28 juillet sera une agréable diversion à la routine de nos excursions de vacances.

M. J. X. Perrault est actuellement en France et il a été chargé par la Chambre de Commerce du District de Montréal, de la représenter dans les congrès qui vont avoir lieu à Paris à l'occasion de l'exposition. Il faut espérer que lorsqu'il aura à parler des ressources de notre pays il se tiendra (autant que possible) dans les bornes de la vérité, ou du moins d'un vraisemblable, car s'il lâche un peu la bride à son imagination il risque de nous faire plus de tort que de bien.

Comme exemple des écarts où peut l'entraîner son imagination nous citerons un d'une lettre que notre distingué compatriote écrit de Paris au *Star*:

Nos militaires, ayant d'augmenter nos dépenses trouveraient leur avantage à voir ce que l'on fait ici dans leur ligne. La France a un certain nombre de nouvelles inventions qui surprendront terriblement le monde dans le prochain conflit. Une nouvelle composition explosive a été adoptée qui a donné les résultats les plus extraordinaires. Comme expérience, on a construit une forte tourelle d'acier au dessus d'une large excavation creusée dans la terre et au fond de cette excavation on a placé des cochons. D'une distance d'un mille a tiré un obus à la mélinite, qui a fait explosion à cent verges de la tourelle. Quel fut le résultat. Eh bien, la tourelle a été tordue et brisée en morceaux par l'explosion et les cochons, quoique placés profondément au dessous du sol et protégés par une couverture en acier, ont été tués net. L'effet d'une demi-douzaine de ces obus faisant explosion sur toute une brigade d'infanterie est terrible à imaginer. Si M. Perrault n'a pas exagéré il est en effet difficile de s'imaginer l'effet que produiraient six obus tombant sur une brigade d'infanterie; car si le premier obus produisait dans un rayon de 300 pieds l'effet produit sur les dix cochons dont on s'est servi pour expérimenter, il ne resterait plus personne pour constater l'effet des cinq autres.

LA BANQUE DE QUEBEC

Quoique les actions de la banque de Québec soient pour plus grande partie possédée par des compatriotes d'origine anglaise, nos nationaux y ont cependant de grands intérêts et le district où se font ses principales opérations, où se trouve son siège sociale est si foncièrement canadien français que l'état de ses affaires ne saurait manquer d'intéresser un bon nombre de nos lecteurs.

Disons tout de suite que de toutes les banques qui ont tenu cette année leur assemblée annuelle la Banque de Québec est, une de celles qui ont donné les plus beaux résultats pour l'exercice 1888-89. Avec un capital de \$2,500,000 et un fonds de réserve de \$425,000 elle a gagné à ses actionnaires un projet net de \$243,871.32, soit tout près de 10 % de son capital, sur cette somme elle a payé deux dividendes semi annuels de 3½ p. c. chacun, soit en tout 7 p. c. et elle a mis au fonds de réserve une somme de \$75,000 qui la porte à \$500,000, soit à 20 p. c. du capital.

Elle a 4,689,000 de dépôts, dont \$3,991,000 portant intérêt; on pourrait désirer que la prépondérance de ce genre de dépôts soient moins forte; mais quant on voit une institution aussi riche de fonds que la banque de Montréal établir une succursale dans la partie ouest de Montréal pour y recueillir des dépôts on ne peut guère blâmer la banque de Québec d'avoir élevé quelque peu le taux d'intérêt qu'elle paie aux déposants pour attirer leur fonds dans sa caisse.

Son actif immédiatement disponible ou promptement réalisable atteint le chiffre de \$784,000; ses prêts et avances au public se montent à 7,832,000 et elle n'a que \$38,000 de créances en souffrance non garanties.

La circulation de la banque est très modérée: \$660,000 seulement soit 25 p. c. à peu près du montant qu'elle est autorisée à émettre. Il n'y a pas de doute que si elle eut augmenté sa circulation dans la même proportion que quelques autres banques, elle aurait pu ajouter un ou deux pour cent au montant de ses bénéfices, mais il faut dire que la stagnation générale des affaires, le manque de la récolte ne lui ont guère fourni l'occasion de faire circuler un plus grand nombre de ses billets.

La prospérité du commerce de bois et les bonnes apparences dans cette ligne, pour l'exercice en cours ont sans doute beaucoup aidé à la banque à réaliser des profits, d'un autre côté, la crise qu'ont subie les industries spéciales de Québec les cuirs et la chaussure a dû causer des pertes assez sensibles, sans lesquelles les bénéfices nets de la banque crussent été beaucoup plus considérables.

Remarquons en passant que la direction donnée aux affaires de la banque par le bureau actuel se rapproche plus de la ligne suivie ici par la banque Molson, et qui consiste à placer autant de fonds que possible en escompte en ne gardant en réserve que le montant considéré comme suffisant pour faire face à une demande subite de remboursement des dépôts à demande et de rachat de la circulation.

Dans ses remarques, M. Stephenson, caissier, après avoir donné des explications très détaillées et très lucides sur les différents items du bilan, a fait ressortir les effets désastreux que pourrait produire sur les affaires de nos banques de second ordre, l'abolition du droit d'émettre leurs propres billets. Cette question devant d'une actualité pressante, car les chartes des banques expirent en 1891 et beaucoup de théoriste demandent que le gouvernement se réserve le monopole de l'émission des billets.

Nous nous proposons à la discussion de cet important sujet.

Montréal, 25 mai 1889.

M. OMER ALLARD,
Agent de "La Canadienne"
Montréal.

Monsieur,

* Un ami m'ayant fait part d'une circulaire calomniatrice montée par des agents de compagnies étrangères, voulant discréditer "La Canadienne" je me fais un devoir de vous écrire pour vous remercier par écrit, l'ayant fait verbalement dans le temps, pour le paiement de la réclamation de mille dollars, qui m'a été payée au décès de ma défunte épouse, qui était assurée dans la compagnie, à qui je souhaite un succès constant.

— Votre obéissant serviteur,

ZENOPHILE ST. JEAN.

TANNAGE POUR L'ELECTRICITE.

Les tanneries du Canada produisent environ pour quinze millions de piastres de cuir marchand par année dont les deux-tiers pour la province de Québec, Québec et Montréal dont la production se monte à peu près au même chiffre donnent presque la moitié du total pour la province, soit \$4,500,000. Viennent ensuite les comtés de Drummond et Arthabaska, \$1,162,000; Shefford, \$964,000; Hochelaga, \$687,000; Brome, \$316,000; Lévis, 306,000; Saint-Hyacinthe, \$285,000; Missisquoi, \$253,000; Berthier, \$164,900; Maskinongé, \$145,000. Dans les autres comtés, la production plus ou moins importante varie en dessous de \$100,000, mais ce qui est à remarquer, c'est que pas un seul comté ne fait défaut dans la liste de production. Cette industrie a donc une importance considérable dans notre province, et cette importance même ne nous permet pas de demeurer spectateurs indifférents des progrès qui se réalisent ailleurs dans cette branche. Aussi, nous pensons qu'il ne sera pas inopportun de signaler un fait considérable rapporté par un journal spécial américain, *The Shoe and Leather Review*, de Chicago. Un nouveau procédé de tannage rapide au moyen de l'électricité ayant été inventé et opérant, paraît-il, avec un plein succès en Suède, des américains de New-York et de Chicago viennent de former une compagnie au capital de \$800,000 pour exploiter ce procédé dans deux tanneries qui vont être établies, l'une à Chicago et l'autre à Boston, et elles seront conduites par des Suédois expérimentés qui ont fait leurs preuves dans leur pays.

Plusieurs échantillons de cuir fabriqué par le procédé en question ont été soumis à l'examen du directeur de la *Review* qui les a trouvés d'excellente qualité.

Au point où elle en est actuellement, l'industrie du tannage des peaux exige une mise de fonds considérable, attendu qu'il s'écoule de cinq à six mois entre l'entrée de la peau en travail et sa sortie sous forme de cuir marchand. C'est donc six mois pendant lesquels le tanneur fait des déboursés continuels pour achat de la matière première, peaux et écorces, main-d'œuvre, frais géné-